

Lundi 10 janvier 2022 : Courriel à l'attention de Monsieur Jean ROTTNER, Président de la Région Grand Est, Monsieur David VALENCE, Vice-président délégué aux Transports, déplacements et infrastructures et Nicolas FONTAINE, Directeur général adjoint en charge des mobilités

FNAUT Grand Est : application du report d'augmentation tarifaire

De: **François GIORDANI** <francois.giordani@gmail.com>

à: jean.rottner@grandest.fr

cc: david.valence@grandest.fr,
"nicolas.fontaine"
<nicolas.fontaine@grandest.fr>,
afnaut.grandest@gmail.com

Bonjour Monsieur le Président,

Au nom de la Région Grand Est, autorité organisatrice des mobilités, vous avez annoncé le 6 janvier dernier plusieurs mesures « commerciales exceptionnelles » **pour les usagers du TER disposant d'un abonnement mensuel à prélèvement automatique.**

Cependant la mesure de suspension de l'augmentation tarifaire ne concernerait qu'une partie des usagers, ce qui paraîtrait très inéquitable.

En effet les abonnés réglant chaque mois leur abonnement subiraient l'augmentation, tout comme les usagers occasionnels.

Le report de l'augmentation devrait, pour nous, concerner l'ensemble de la gamme tarifaire.

Pouvez-vous nous confirmer que notre interprétation est la bonne ?

Si oui, comment comptez-vous pallier à cette discrimination en étendant à ces deux catégories d'usagers la mesure de compensation judicieuse prise ?

Dans l'attente d'une prise en compte positive de la demande des usagers que nous vous transmettons, nous vous prions d'agréer l'expression de nos meilleures salutations associatives.

François GIORDANI
Président FNAUT Grand Est
06 83 14 38 06